L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 14 MAI 1889.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE,

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de la susdite maison de mairie, SAMEDI, le 15me jour de Juin A. D. 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû ce jour et moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes accrues en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous ces dépens.

Les susdites propriétés foncières ci-dessous mentionnées, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacune des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ABADIE, VVE FLORENTINE—
3210 Pour taxes de ville des années 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887 et 1888 sur 1 terre, 1 maison et 1 lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme les Nos 15 et 16 dans l'Ilot No 273, borné par les rues Dumaine, White, Dupré et St-Ann, mesurant chaque 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

CHADWICK, EDMOND H.—
$197 Pour taxes de ville des années 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 10 10; 1887, 10 10; 1888, 10 10; 1889, 10 10; 1887, 10 10; 1888, 10 10; 1889, 10 10; 1887, 10 10; 1888, 10 10;